

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 6 septembre 2012 à 20 h 30
en Mairie de Dommartin-les-Remiremont
Salle du Conseil

Procès verbal

L'an deux mille douze, le six Septembre à 20:30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE DOMMARTIN LES REMIREMONT s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur René POIRSON, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/08/2012. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/08/2012.

Présents : M. René POIRSON, Maire, M. Marcel MICHEL, M. Michel BUTZ, M. Raymond GENAY, M. Robert SALZEBER, M. Daniel LALLEMANT, M. Jean-Pierre DIDIER, M. Dominique PIERRE, M. Jean MANSOURI, M. Gérard CUNAT, M. Christophe GRAVIER, M. Maurice ROCKLIN,

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme Colette CONTAUX à M. Michel BUTZ, M. Maurice JOUENNE à M. Dominique PIERRE, M. André LOUIS à M. Robert SALZEBER, Mme Elisabeth AMET à M. Gérard CUNAT, M. Jean Marc FANTONI à M. Maurice ROCKLIN,

A été élu secrétaire de séance : M. Daniel LALLEMANT, qui a accepté.

**DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Droit de préemption urbain

Vente d'un terrain sis 1362 rue de Franould
appartenant aux Consorts LOUIS

Vente d'un immeuble sis 179 rue du Gouot
appartenant à Mme Annick BEGEL

Vente d'un immeuble sis 82 rue du Cuchot
appartenant à Mr Vincent Guy et Mme Sephaud Karine

Vente d'un immeuble sis 148 rue du Gouot
appartenant à Mr Nicolas MARIN et Mme Sandrine GEORGEL

Vente d'un immeuble sis 132 rue du Rapré
appartenant à EURL DECO Faucompierre Mr Ugo Mourot

Vente d'un immeuble sis 158 rue de Franould
appartenant Mr et Mme Marc WOESSNER

Vente d'un immeuble sis 1566 rue de Pont
appartenant aux Consorts MAZURIER

Travaux sur le réseau d'eau :
Réhabilitation de deux stations
Marché passé

Avec le Groupement SOGEAT/DEST
ZA Lesmenils, BP 69 54703 PONT A MOUSSON .

Montant de l'offre

Total HT :	167 500 € HT
TVA 19,6 %	32 830,00 €
Total TTC :	200 330 € TTC

AFFAIRES COMMUNALES

1. Ressources Humaines

Comme suite aux mouvements successifs de personnels des services techniques, des fiches de tâches ont été réadaptées.

2. Finances et Affaires Economiques

CCPHV : Fonds de concours aux Communes

La CCPHV a, lors de sa réunion du 17 juillet 2012, validé une clé de répartition du fonds de concours, au prorata de la population DGF (50 %) et du potentiel fiscal (50 %). Il appartient maintenant aux communes membres de la CCPHV de solliciter une subvention de fonctionnement à la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité une subvention de 65 000 euros.

Admission en non valeur de titres

Madame le receveur municipal a transmis la liste des titres irrécouvrables des budgets du service de l'assainissement.

Considérant que les sommes dont il s'agit ne sont pas susceptibles de recouvrement, le Conseil municipal doit prononcer l'admission en non valeur des titres suivants.

Rôle d'assainissement 2009 : 0,03 €

Ces dépenses seront imputées aux articles suivants

- article 6542 du budget du service de l'assainissement pour 0,03 €

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'admission en non valeur.

Budgets Communal

Délibération modificative N° 2

Les Blés d'or

TVA SUR LOGEMENTS SOCIAUX NEUFS A USAGE LOCATIF :

Par délibération le conseil municipal a décidé d'opter avec effet rétroactif du 01/01/2011 pour l'assujettissement à la TVA au taux réduit de 5.5% pour la construction de logements sociaux neufs à usage locatif, lotissement « les Blés d'Or »

Une délibération modificative est donc nécessaire pour régulariser les opérations comptables

Vote les crédits complémentaires qui ne modifient pas l'équilibre du budget :

Dépenses de fonctionnement

Article 023 Virement à la section d'investissement : + 166 600 €

Recettes de fonctionnement

Article 773 Mandats annulés sur exercice antérieur : + 166 600 €

Dépenses d'investissement

Opération 95 « les Blés d'or » article 2313 : + 166 600 €

Recettes d'investissement

Article 021 Virement de la section de fonctionnement + 166 600 €

La décision modificative est adoptée à l'unanimité

Préparation du Budget

Expression des besoins par service à fournir pour le 20 décembre 2012

Dématérialisation des actes au contrôle de légalité.

Actes budgétaires : il sera désormais possible de transmettre les documents budgétaires par voie dématérialisée à la Préfecture.

La transmission des actes budgétaires par voie dématérialisée nécessite la signature d'un avenant à la convention passée avec le représentant de l'Etat le 17 décembre 2009
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

Assurances

Révision des contrats et mise en concurrence de ceux-ci. La révision est en cours.

Construction d'un lotissement pour les Seniors « Les Blés d'or »

Demande de subventions.

Délibération pour :

- solliciter au titre de 2013 une subvention de 200 000 € auprès du Conseil Général
- solliciter, au titre de 2013, une subvention de 100 000 € au titre de la réserve parlementaire.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour demander les subventions considérées.

3. Gestion et entretien du patrimoine

Révision du PLU

Dossier toujours consultable en Mairie

Les propositions de la Commune recueillent un avis favorable de la Préfecture.

L'enquête publique va pouvoir être lancée sans tarder.

Les Blés d'or

Compte rendu des réunions

Point de situation : les délais sont respectés. La livraison des logements en Juin 2013 est maintenue.

Une réunion publique d'information aura lieu avant la fin de l'année
(Evolution des travaux, information sur les conditions d'attribution des logements, coûts des locations, etc.....)

Conduite intercommunale d'assainissement Vecoux-Dommartin

Point de situation

Problème de mauvaises odeurs pour les nouveaux raccordés de la rue de la Proye :

Les recherches en vue de faire cesser cette nuisance sont en cours.

Les « victimes » du phénomène sont invitées à se signaler par écrit en mairie.

Travaux sur les réseaux d'eau

Bouclages rue de Gerbiachamp , des Mitreuches et Xaty

Point sur les travaux

Captages de Xaty : le Conseil se prononce à l'unanimité pour que Mr le Maire établisse une convention particulière concernant le cas de Mr Etienne et de Mr Genet.

Réhabilitation des stations

Point de situation. Le Conseil Municipal entend l'exposé de la situation.

Projets :

- Amélioration de la sécurité incendie :
Fléchage des itinéraires d'intervention. Il appartiendra aux pompiers de collaborer au projet et d'apporter leur compétence.

Vente de lots de bois

Aux particuliers qui ont été retenus après tirage au sort.
Mr le Maire rappelle que le stère de bois de chauffage est à 5 € TTC .

Travaux pour la biodiversité sur les Meules

Les travaux, sous contrôle de l'ONF, sont prévus le samedi 29 septembre.

4. Sport Loisirs et Culture

Conservation du Patrimoine

Signature à venir d'une convention d'usage entre la Commune, propriétaire du patrimoine mobilier provenant de l'Eglise et le Diocèse catholique, affectataire des biens meubles appartenant à la commune et déposés à la Maison du Patrimoine et à l'Eglise.

Participation financière de la commune aux manifestations festives d'intérêt communal

Vu l'intérêt public que représente pour la Commune certaines manifestations à savoir :

- Le feu de Saint Jean
- Les diverses manifestations liées aux festivités du 14 juillet
- Les diverses manifestations dédiées à la Fête Patronale Saint Laurent (Fête foraine, Dommar'Tintamarre , Foire aux pieds de cochon et vide grenier)

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer à chacune d'entre elles le montant des redevances perçues ainsi que le montant des aides en prestations communales.

Concours des Maisons Fleuries

Compte rendu, remise des prix le 12 octobre 2012 à 18 h 30

Voie Verte

Projet « Vaches et veaux de la voie verte »
Inauguration le vendredi 29 juin sur invitation sur le site avec la participation des enfants et des parents d'élèves

Le Conseil Municipal exprime ses remerciements à Mme Colette Hugues
Il regrette qu'un acte de vandalisme ait été commis à l'encontre des animaux présentés.

5. Social - Aide à la personne - Affaires Scolaires

Conseil Municipal des Enfants :

Des élections se dérouleront le samedi 29 Septembre pour renouveler 3 sièges de CM1.
Participation à l'opération brioches le samedi 13 Octobre.

Rentrée des classes

Bilan des effectifs :

Ecole Maternelle : 62 élèves

Ecole Elémentaire, bien rénovée : 101 élèves

Aucune fermeture de classe.

Mercredi Familles-Enfants

Rentrée le 12 Septembre à 14h . Les membres du CCAS sont invités à 16h.

Transports Scolaires

Achat des vignettes par la Commune

La commune fait un réel effort. Elle n'y est pas tenue. Il est inadmissible que les parents qui ont commandé des vignettes ne viennent pas les chercher. En ce cas ils ne pourront prétendre à l'effort communal l'année suivante.

6. Gestion Emploi des moyens techniques

Travaux en cours

Point sur les travaux en cours.

Viabilité hivernale :

Les réserves sont en place.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1. Communauté de Communes

*** Compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 17 juillet 2012**

Modifications des statuts de la CCPHV

A l'unanimité, le Conseil Municipal rejette la modification des statuts.

*** Courrier de la Préfecture du 10 juillet 2012 relatif au projet de périmètre de la future communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges**

Projet de périmètre de la future communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges. La documentation préfectorale est consultable en mairie.

2. Syndicats intercommunaux

Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC)

Demandes d'adhésion de Auzainvilliers et Longchamp

- Changement de statut de Charmois l'Orgueilleux, Dommartin aux Bois et Pierrefitte, suite à l'extension du périmètre d'intervention de la communauté de communes du Secteur de Dompain .

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité en faveur des demandes d'adhésion.

Compte rendu de la réunion du 20 juillet 2012

Fusion du syndicat mixte de la Voie Verte de la Moselotte et du syndicat intercommunal de la piste multi-activités de la Vallée de la Haute-Moselle.

Le schéma départemental de coopération intercommunale des Vosges a été arrêté le 23 décembre 2011 après l'avis favorable de la commission départementale de coopération intercommunale.

Ce schéma prévoit notamment la fusion du syndicat mixte de la Voie Verte de la Moselotte et du syndicat intercommunal de la Piste Multi-Activités de la Vallée de la Haute-Moselle. La Préfecture a transmis, son arrêté n° 1603/2012 dressant le projet de périmètre du futur syndicat issu de la fusion des 2 syndicats précités.

Le Conseil Municipal se prononcera sur ce projet de périmètre lors de la prochaine réunion.

AFFAIRES DIVERSES

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Présentation sommaire par Mr Lallemand

Tornade du 30 juin

La réactivité du personnel et de leur chef est soulignée par le Conseil Municipal qui les en félicite.

Litige Michel SIEBEN / Commune

A propos du refus de permis de construire modificatif

Jugement en date du 10 juillet 2012 : la requête de Mr Sieben est rejetée.

Vosges Télévision Images Plus

Le reportage sur Dommartin passé le vendredi 7 septembre reste sur le net un mois encore. Il est consultable sur www.vosgestelevision.tv

Dates prévisionnelles des prochaines réunions de Conseil Municipal

Jeudi 4 Octobre

Jeudi 15 Novembre

Jeudi 20 décembre

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 6 septembre 2012

Le Secrétaire,

Daniel Lallemand